



## Accouchement bebe mort nee 25 decembre 2010

Par **ISABELLE**, le 12/04/2011 à 16:44

Bonjour,

je vous explique mon cas, j'ai fait 2 fausses couches à 3 mois, aspiration une à l'hôpital mongelas givors en début 2007 et une à Lyon fin 2007.

J'ai mis 4 ans pour retomber enceinte en 2010, je tombe enceinte, j'ai dû m'arrêter dès le début de ma grossesse mai 2010, je suis suivie par une gynécologue super, puis au 5<sup>ème</sup> mois on découvre le pied bot de mon fils, mais je suis allée à mère enfant pour amniosynthese, cas isolés, pas de souci.

Puis je décide d'accoucher à mongelas où l'on me dit qu'il faut faire des échographies à 8 et 9<sup>ème</sup> mois. Je prends rdv donc avec un gynécologue dr de Luccas.

Première visite, il m'a fait un écho en 2 minutes et me dit tout va bien, bébé pèse 2.200 kg environ, je vois l'anesthésie.

Puis à ma *visite 1 mois [s]/[s]* après, j'avais pris 6 kg et mon fils 2 kg, il faisait 4 kg environ, je lui demande d'accoucher avant car j'en pouvais plus, il me dit non, tout va bien, mais n'a pas fait d'écho, il a mesuré mon ventre avec un mètre !!!!

Je suis contactée le 12 décembre par le staff de l'hôpital pour passer un scanner, je l'ai demandé, mais le docteur de Lucas avait dit non !!

Mais un des médecins me la fait faire contre son avis, surtout sans son avis.

Je descends à la maternité le 15 décembre car bébé bouge plus, trop, mais on entend le cœur, tout va bien.

Je reviens à l'hôpital le 23 pour mon accouchement, que le docteur de Lucca veuille déclencher ou pas ? il me fait un écho et la bébé MORT.

J'ai demandé plusieurs fois d'accoucher sachant que mon bébé et moi en 1 mois avions pris beaucoup de poids, lors de l'autopsie, il nous a pas reçu et n'a pas voulu parler à ma

gynecologue .

le jour ou il me dit le bebe Mort et me descend en maternite et me dit ses collegue prenne la suite car lui en week end de noel, puis on me monte en maternite au milieu de tous les enfant un vrais calvere

je vuet porter plainte car il n a pas fait pour moi son travail de s inquieter pour la prise de poids de plus il ne ma pas recu pour les resultat de l autopsie et na pas voulu parler a ma gyneco pour s expliquer et refaire une grossesse impecable pour la suite et j ai du aller charcher mon dossier car je ne l ai jamais recu de l accouchement

Pensez vous que je peu porter palinte sachant que j ai ecrit un courrier au directeur depuis 1 mois et demi et pas de suite de l eur part ???

comment faire

Par **métisse**, le **13/04/2011** à **05:15**

bonjour, je voulais te souhaité un bon courage, et surtout porte plainte, pour négligence si ily lieu, moi aussi j ia vécu un peu la meme chose et je suis enfin de procédure devant le tribunal adminisrartif et j ai pris un avocat , fait toi aidé aussi d unne association( evadhoc) ils sont bien, salut et bonne chance

Par **ISABELLE**, le **22/04/2011** à **23:51**

MERCI DE TA REPONSE MAIS MOI JE PENSE QU IL Y A EU NEGLIGENCE CAR 2 KG EN 1 MOIS IL AURAI DU LE VOIR TU A PAYER EN TOUT COMBIEN TON AVOCAT ?

A tu eu raison de la decisison que gagne t on la reconnaissance de la faute est t elle bien mis en evidence et la peine endurer ?

Merci a toi de ta reponse j ai regarder evadoc mais je comprend pas le systeme cordialment

Par **métisse**, le **23/04/2011** à **15:48**

bonjour, j ai fait l aide juridictionnel, mon avocat plainte contre l hopital au tribunal administratif , j ai eu une expertise,le juge doit se fixé ,sur la décision,mon avocat a fait des observations sur le rapport d'expertise, et attend d évalué les préjudices , moral.A.P.PI( atteinte de l 'intégrité physique et psychique), préjudices ppsychologique,souffrance enduréé, autant de préjudices ton avocat doit pouvoir d aider dans ta démarche, bon courage

Par **ISABELLE**, le **23/04/2011** à **17:32**

ok merci mais moi apres cette epreuve je n ai pas voulu voir de medecin psychologue ou autre.

Je me suis renfermer sur moi meme  
j espere que cela ne jouera pas en ma defaveur  
merdci a toi